

COLLÈGE CARDINAL MERCIER
asbl



PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Chemin des Roussettes 10 - 1410 Waterloo

 02/386 15 47

 institut@collegcardinalmercier.be

(Version 2020-2021)

PROJET ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE

1. Le Collège Cardinal Mercier

Le Collège Cardinal Mercier fait partie des collèges archiépiscopaux de l'archevêché de Malines -Bruxelles.

Il organise un établissement d'enseignement catholique qui comporte plusieurs écoles:

- Ecole primaire Cardinal Mercier (*enseignement fondamentale*)
- Degré d'Observation autonome Cardinal Mercier (*enseignement secondaire, 1^{er} degré*)
- Collège archiépiscopal Cardinal Mercier - Humanités (*enseignement secondaire général 2^e et 3^e degrés – options simples*)
- Institut Cardinal Mercier (*enseignement secondaire technique 2^e et 3^e degrés – options groupées*)

2. La tâche d'éducation

Le Pouvoir organisateur entend continuer la tradition spirituelle et pédagogique de ses fondateurs et l'actualiser dans le temps présent. Nos principes éducatifs trouvent leur source dans un document¹ issu des travaux du Conseil général de l'Enseignement catholique intitulé "Mission de l'Ecole chrétienne"

L'école chrétienne, que nous organisons, se reconnaît une double mission éducative:

- celle d'éduquer en enseignant,
- celle de faire œuvre d'évangile en éduquant.

2.1. Nos objectifs éducatifs

- Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves, dans toutes ses dimensions.
- Donner à tous des chances égales d'émancipation sociale et d'insertion dans la vie économique, sociale et culturelle par l'acquisition de savoirs et de compétences.
- Assurer l'apprentissage d'une citoyenneté responsable.

2.2. Référence à l'Évangile

Notre école poursuit ses objectifs à la lumière de l'Évangile et des valeurs humaines et spirituelles qu'il inspire, en faisant appel à la personne de Jésus-Christ.

Dans le respect de la liberté de conscience, elle ouvre l'intelligence, le cœur et l'esprit des élèves au monde, aux autres et au Dieu de Jésus-Christ.

2.3. Démarches éducatives

- Éveiller la personnalité des élèves aux dimensions intellectuelles, affectives et spirituelles de l'humanité.
- Aider les élèves à s'approprier l'héritage culturel des générations précédentes au contact des œuvres artistiques, littéraires, scientifiques et techniques.
- Accueillir le jeune dans la singularité de sa personne.
- Accorder un soutien privilégié à ceux qui en ont le plus besoin.
- Initier les jeunes à l'autonomie, à la créativité et à l'exercice responsable de la liberté.

Ces démarches se vivent

- ♦ dans l'activité même d'enseigner (cours théorique et pratiques),
- ♦ dans la façon de vivre les relations entre personnes,
- ♦ dans les lieux et les moments de prière, d'expérience spirituelle et de partage,
- ♦ dans la mise en œuvre au sein de l'école de pratiques démocratiques.

¹ Mission de l'Ecole chrétienne, Conseil général de l'Enseignement catholique, Rue Guimard 1, 1040 Bruxelles

3. La tâche de formation

Notre pratique pédagogique trouve sa source dans les Projets pédagogiques

- de la Fédération de l'Enseignement fondamental catholique,
- de la Fédération de L'Enseignement secondaire catholique.

Notre école se veut un lieu d'ouverture et d'émancipation, d'apprentissage et de vie. Notre préoccupation première est d'initier les élèves aux langages de l'esprit humain par le biais des disciplines enseignées. Nous leur proposons un cadre de formation qui suppose une approche structurée, cohérente et équilibrée de savoirs et de compétences.

Une pédagogie ouverte

Notre pédagogie implique la recherche de sens. Elle se veut:

- centrée sur l'apprentissage dans lequel l'élève est appelé à prendre une part active faite d'initiatives et de prise de responsabilité;
- favorable à l'autonomie de l'élève;
- attentive au développement de l'esprit critique et du jugement;
- soucieuse de savoirs qui trouvent leur sens dans les réalités d'aujourd'hui;
- orientée sur le projet d'insertion progressive du jeune dans la vie sociale et professionnelle.

Notre pédagogie cherche à promouvoir la coopération et le partage. Elle se veut:

- accueillante pour tous les jeunes que notre enseignement attire en proposant, le cas échéant, une solidarité financière accessible à toutes les familles par la mutualisation de certains frais;
- fondée sur les comportements de travail, qu'ils soient collectifs ou individuels, qui favorisent la solidarité, la prise de responsabilités, la communication et l'autonomie;
- appuyée par des pratiques démocratiques, dans le respect de règles de vie claires, connues de tous et partagées par tous;
- soucieuse d'ouvrir les jeunes à une dimension européenne et mondiale.

Notre pédagogie ose la différence.

- Elle cherche à assurer aux élèves en difficulté comme aux plus performants les meilleures occasions d'épanouissement.
- Elle reconnaît la diversité des approches d'apprentissage.
- Elle permet à chaque élève de trouver un équilibre dans le développement harmonieux de toutes ses dimensions de femme et d'homme en devenir.
- Elle respecte les différences culturelles et philosophiques dans une volonté d'ouverture.
- Elle offre à chacun la liberté de se situer dans sa relation avec le Dieu de Jésus en présentant des repères fondés sur les valeurs évangéliques.

Notre pédagogie accorde une place importante à l'éducation physique et aux sports.

Les fondateurs du Collège Cardinal Mercier cherchaient un équilibre entre une formation rigoureuse et un développement harmonieux du corps et de l'esprit de chacun des élèves, notamment par la pratique de l'éducation physique et des sports. En référence à ces idées, la première salle d'éducation physique a vu le jour en 1925, la première piscine en 1935 et l'escalade en salle en 1988. D'autres sports sont proposés comme la plongée, les arts martiaux, le tir à l'arc, le ski de fond, le V.T.T., ... ».

Les moyens de cette pédagogie sont ceux que met en place une équipe éducative consciente de sa propre hétérogénéité, soucieuse d'utiliser les qualités de chacun de ses membres.

Notre projet éducatif et pédagogique offre un ensemble de propositions qui, loin d'être exhaustif, constitue une référence de réflexion pour notre communauté scolaire dans son cheminement.

Le Pouvoir organisateur de l'asbl Collège Cardinal Mercier

PROJET D'ÉTABLISSEMENT DE L'INSTITUT CARDINAL MERCIER

PREAMBULE

Un projet d'établissement exprime une volonté collective de concrétiser le projet éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur en réalisant, dans les trois prochaines années, les quelques actions définies comme prioritaires par et pour notre communauté éducative. Celles-ci s'inscrivent dans le cadre du décret "Missions" du 24 juillet 1997 et sont en cohérence avec l'inspiration du projet éducatif du réseau, "Mission de l'école chrétienne", ainsi que des projets pédagogiques de la FESeC.

La réalisation de ce projet d'établissement nécessitera la collaboration des différents partenaires : élèves, parents, enseignants, éducateurs, direction, pouvoir organisateur, acteurs externes. Cette responsabilité partagée par les différents acteurs s'exerce à toutes les étapes du projet : sa conception, sa réalisation, son évaluation. Cette dernière s'effectuera notamment au conseil de participation qui en a reçu mandat.

La mise en œuvre de notre projet d'établissement s'inscrit dans la continuité des actions entreprises ces dernières années et dans la tradition de notre école.

NOS PRIORITES

1. *Sensibiliser et responsabiliser jeunes et adultes au respect et à l'embellissement de notre Institut*

- Multiplier les zones de récolte des déchets en éduquant au tri.
- Rafrâchir ensemble les peintures des classes et couloirs.
- Former au respect de l'environnement scolaire, particulièrement en ce qui concerne l'hygiène.
- Lutter contre le tabac, l'alcool et toute autre assuétude.
- Organiser le ramassage régulier des détritux extérieurs et combattre cette pollution à la source.

2. *Aide aux élèves en difficultés*

- Considérer comme une priorité dans la répartition du NTPP, l'attribution d'heures aux professeurs qui prennent en charge la méthode de travail et le soutien scolaire.
- Promouvoir le parrainage d'élèves en difficultés par des élèves plus à l'aise dans certaines matières.
- Maintenir le contact privilégié avec les parents par la fréquence des bulletins et réunions.
- Permettre aux parents l'information régulière des résultats des élèves.

3. *Projet spécifique pour l'enseignement qualifiant*

- Organiser des périodes de stages en entreprises pour permettre une meilleure intégration du jeune dans le monde du travail.
- Susciter des liens réguliers et constructifs entre le monde du travail et l'école.

4. *Éducation à la citoyenneté*

- Mettre en évidence des valeurs chrétiennes et humaines (tolérance - respect).
- Susciter l'apprentissage de la démocratie.
- Organiser la délégation des élèves et donner une priorité à la formation et à l'accompagnement des délégués de classe.

5. *Éducation culturelle et sportive*

- Organiser des sorties de classe d'une journée ou de plusieurs jours pour favoriser l'approche culturelle des élèves (visite de musées, sortie "cinéma", voyage(s) linguistique(s), voyage "rhéto",...)
- Susciter la pratique sportive chez nos élèves (journée culturelle et sportive, stages sportifs,...)

6. *Ouverture à une dimension spirituelle*

Par le biais des activités proposées par l'équipe de la pastorale scolaire :

- Sensibiliser les élèves aux valeurs humaines et spirituelles inspirées par l'Évangile.
- Soutenir, par des actions de récoltes de fond, des associations caritatives en lien avec nos projets.

Les membres du Conseil de Participation

Le Pouvoir Organisateur

Editeur responsable : Marc Embise – Chemin des Roussettes, 10 – 1410 Waterloo

N° dépôt légal : D/2020/9860/06